



Le bulletin de l'association

N° 284 Décembre 2015

ASSOCIATION DES AUDITEURS DE L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE

RÉGION MIDI-PYRENEES

EDITION SPECIALE ELECTIONS 2016

Cher(e)s camarades,

Comme prévu par nos statuts (article 15), nous devons organiser avant le 28 janvier 2016 le renouvellement du tiers des membres de ce Comité Directeur.

Dans le comité directeur actuel, seuls Florent BRIDAULT au titre des auditeurs et Jean-Noël FERRET au titre des membres associés sont rééligibles.

Claude ROSIUS, Anne-Marie SAUTEREAU, Jean-François HURSTEL et Robert MAZEL sont en fin de mandat. Enfin, Evelyne BERTHOU appelée à des fonctions de direction en Océanie nous quitte. Nous remercions vivement tous ces camarades pour la qualité du travail qu'ils ont accompli.

Ce sont donc 6 postes à pourvoir.

Les personnes seront désignées par vos votes au scrutin secret. Vous pouvez voter à condition que vous soyez **auditeur IHEDN ou CHEAr ou IE et à jour de votre cotisation 2015.**

La liste des candidats au Comité directeur vous est jointe avec une courte profession de foi pour chacun (l'ordre de présentation est alphabétique). Nous nous réjouissons de voir que plusieurs auditeurs se sont portés candidats et nous les en remercions.

Conserver des anciens fidèles, travailleurs et dévoués, et accueillir des nouveaux est le fondement du dynamisme de notre association pour assurer la transmission des valeurs et la poursuite des missions.

Choisissez donc dans la liste, les 6 auditeurs qui ont fait leurs preuves et/ou qui vous paraissent bien déterminés pour faire avancer nos actions. **Attention à la date limite de réception des votes au bureau de l'association (27 janvier 2016 à 12 heures) !**

Toute l'équipe actuelle serait très honorée d'obtenir une large participation à ce vote.

Je profite de l'envoi de ce dernier bulletin de 2015 pour vous souhaiter ainsi qu'à toutes vos familles, vos proches et amis de très belles fêtes de Noël et vous adresser tous mes vœux pour la nouvelle année 2016 !

Yves CABROL
Président AR IHEDN Midi-Pyrénées



CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Le 6 février 2016 à 9h00

*Préfecture de Région- Salle Alain BIDOUE
Place Saint-Etienne TOULOUSE.*

Déroulement :

9 h 00 : Assemblée générale.

Ordre du jour :

- 1- Rapport moral et d'activités pour 2015 (Secrétaire général)
- 2- Rapport du Trésorier sur les comptes 2015
- 3- Rapport du Contrôleur aux comptes et approbation des comptes
- 4- Projet de budget 2016
- 5- Proclamation des résultats des élections pour le renouvellement du Comité directeur
- 6- Présentation du nouveau bureau

11 h 00 : Conférence.

13 h 00 : Déjeuner de cohésion.

ELECTION AU COMITE DIRECTEUR

1-Collège des membres auditeurs.

Cinq postes sont à pourvoir pour 3 ans au titre du collège des membres auditeurs titulaires. Sont concernés :

- Florent BRIDAULT,
- Jean-François HURSTEL,
- Robert MAZEL,
- Claude ROSIUS,
- Anne-marie SAUTEREAU,

1 poste est à pourvoir pour une durée d'un an au titre du collège des membres auditeurs titulaires par suite de la démission d'Evelyne BERTHOU pour raisons professionnelles.

Se représente :

- Florent BRIDAULT,

Se présentent comme candidats :

- Marc BEAUVOIS
- Bernard BOUSQUET
- Alain KONÉ
- Bernard LAFFORGUE
- Pierre-Alain VILLARD

Les membres associés votent également : leur représentant le Médecin Général Jean-Noël FERRET membre sortant se représente pour une nouvelle mandature

Les membres votants doivent être à jour de leur cotisation 2015 :

- Vis-à-vis de l'Association de la Région Midi-Pyrénées s'ils sont auditeurs d'une session en région,
- Vis-à-vis de l'Association des auditeurs (AA-IHEDN) pour les auditeurs d'une session nationale,
- Vis à vis de l'AA- Chear ou IE

Ce rendez vous annuel, est l'occasion, pour chacun d'entre nous, participant activement ou non aux différents travaux de l'association, de montrer notre attachement à la vie, aux activités, et aux objectifs que s'est fixée l'association, et même pour les camarades qui vivent éloignés de Toulouse.

Une participation massive sera bien sûr une preuve de confiance et de soutien pour ceux que votre vote aura désigné, mais aussi un témoignage de reconnaissance et d'encouragement pour ceux qui s'investissent sans compter dans les travaux et les différentes actions conduites par notre Association.

2- Le vote.

L'élection s'effectue **à bulletin secret**. Le vote est exprimé **par correspondance**, à l'aide des documents joints :

- 1 bulletin de vote (liste dont l'ordre de présentation a été tiré au sort);
- 1 enveloppe bleue ;
- 1 enveloppe pour l'expédition.

Les noms des candidats auditeurs figurent sur le bulletin de vote.

Il ne doit en subsister que **6 AU PLUS** lors de l'envoi, **les noms des candidats auditeurs non retenus doivent être rayés**.

Aucun nom ne peut être rajouté sous peine de nullité.

3- Envoi des votes.

Utiliser les deux enveloppes ci jointes :

- Le **bulletin** (dûment rempli, candidatures écartées rayées, sans commentaire), devra être introduit dans **l'enveloppe bleue**, cette dernière ne comportant ni signe particulier ni nom ni mention, sous peine de nullité ;
- L'enveloppe bleue doit être expédiée à l'aide de **l'enveloppe blanche** comportant **impérativement** la mention "Election CD", **identifiée par votre nom et votre signature**, sous peine de nullité ;
- L'enveloppe blanche affranchie doit parvenir au bureau de notre association à l'adresse de notre association :
I.H.E.D.N. - CASE N° 4 - 6, RUE DU LIEUTENANT-COLONEL PELISSIER - 31000 TOULOUSE

Votre courrier devra parvenir à l'Association pour le 27 janvier 2016 à 12 heures – délai de rigueur

ANNUAIRE

Afin de faciliter le travail des rédacteurs du **prochain annuaire**, nous vous demandons de nous signaler tout **CHANGEMENT D'ADRESSE, DE COORDONNEES, DE MAIL OU BIEN DE SITUATION** et éventuellement de nous envoyer une photo en utilisant l'adresse : ihedn.ar19@orange.fr ou sur le feuillet de changement de situation placé sur le site ci-joint

http://www.aa-ihednmidi-pyrenees.org/ecrire/?exec=articles&id_article=579

ou par courrier postal adressé à l'association.

I.H.E.D.N. - CASE N° 4 - 6, RUE DU LIEUTENANT-COLONEL PELISSIER - 31000 TOULOUSE

4- Dépouillement.

Le dépouillement aura lieu le **27 janvier 2016 à 17 h 00 dans la salle de réunion du 3^e étage à l'hôtel Duranti à Toulouse.**

Le bureau de vote, sera constitué par les membres du Comité directeur, non candidats, en fonction à cette date. Le président du bureau sera le doyen d'âge du Comité directeur sortant.

La présence des candidats est vivement souhaitée lors de cette opération (mais pas obligatoire).

Ne seront pas retenues les enveloppes parvenues après le dépouillement ; ainsi que les votes non parvenus dans les conditions précisées précédemment.

- Enveloppe d'expédition ne comportant pas le nom lisible de l'expéditeur et sans signature,
- Enveloppe bleue avec nom ou signe particulier,
- Bulletin de vote comportant plus de 6 noms non barrés (cause la plus fréquente d'annulation).
- Les 5 candidats **auditeurs** ayant obtenu le plus grand nombre de voix seront élus pour 3 ans.
- Le candidat arrivé en 6^{ème} position sera élu pour 1 an en remplacement d'Evelyne BERTHOU

RAPPEL DE NOTRE AGENDA

27 janvier à 17 h 00 : Comité Directeur et dépouillement du vote « élection annuelle du Codir » à l'Hôtel DURANTI, salle 318 au 3^e étage.

27 janvier 2016 à 18 h 00 : Réunion du nouveau Codir et élections du nouveau Bureau ;

6 février 2016 : Assemblée Générale Ordinaire de l'AR 19 (Préfecture), 9 heures